REPUBLIQUE ET CANTON DE GENEVE
Chancellerie d'Etat
Service communication et information

Genève, le 22 décembre 2020
Aux représentantes et représentants
des médias

Communiqué de presse du département de la sécurité, de l'emploi et de la santé

Lancement de la stratégie de vaccination contre la COVID-19 à Genève

Le canton de Genève lance sa campagne de vaccination lundi 28 décembre prochain. La vaccination est actuellement la seule mesure réellement efficace contre la COVID-19 et ses complications graves. Selon la stratégie définie par l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), les personnes vulnérables sont prioritaires afin de les protéger contre les formes graves de la maladie. Genève commencera par proposer la vaccination aux personnes âgées de plus de 75 ans. La vaccination sera gratuite et volontaire.

Suite à l'autorisation de mise sur le marché par Swissmedic du vaccin BioNtech de Pfizer, la Confédération a mis à disposition des cantons un nombre de doses proportionnel à leur population. Les autorités sanitaires genevoises lancent dès lors, en collaboration avec l'ensemble des acteurs de la santé, une campagne de vaccination historique, puisqu'aucune vaccination d'une telle ampleur n'a jamais été menée dans le canton. La vaccination est gratuite et volontaire. Deux injections à 4 semaines d'intervalle sont nécessaires pour offrir une protection adéquate (>95%).

Les premières doses de vaccins destinées en priorité aux personnes âgées de plus de 75 ans

Les vaccins arriveront par lot comprenant entre 5000 et 6500 vaccins.

Le premier lot de vaccins attribués à Genève sera destiné en priorité aux personnes âgées de plus de 75 ans. Ce sont elles, en effet, qui bénéficieront le plus de la protection vaccinale car elles sont les plus à risque de développer une forme grave de la maladie, avec une majorité de décès survenant dans cette tranche d'âge.

La vaccination débutera le 28 décembre 2020 au sein d'un immeuble avec encadrement pour personnes âgées (IEPA) gérés par l'Institution genevoise de maintien à domicile (Imad). Des équipes mobiles de l'Imad vont être progressivement déployées pour vacciner cette population particulièrement exposée.

Cette vaccination va également être proposée au sein d'unités spécifiques des Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) accueillant des patients de cette tranche d'âge. La planification de la seconde dose, qui sera administrée 4 semaines plus tard, se fera lors de la première injection.

Dès le 4 janvier, la livraison du deuxième lot de doses permettra d'étendre la campagne aux établissements médico-sociaux (EMS) et plus largement aux HUG.

Durant la première semaine de janvier, l'ensemble des personnes âgées de plus de 75 ans résidant à Genève recevra un courrier de la direction générale de la santé (DGS) les invitant à s'inscrire. Ce courrier comprendra les informations nécessaires à chacun-e pour prendre sa décision de manière éclairée, ainsi que des explications concernant les modalités pratiques pour se faire vacciner (prise de rendez-vous, etc.). Le deuxième lot de vaccins sera également destiné à cette tranche de la population. La vaccination devrait débuter aux alentours du 11 janvier et se fera dans un centre dédié.

Extension progressive à d'autres groupes de population

En fonction de la livraison des autres lots de vaccins par la Confédération, la campagne sera étendue à la classe d'âge des 65-74 ans ainsi qu'aux personnes vulnérables de moins de 65 ans ayant un critère de vulnérabilité clinique (p. ex. maladie cardiaque, obésité, etc.). Ces personnes seront également avisées par courrier nominatif, courant janvier 2021.

Extension à la population dans son ensemble

Lorsque le nombre de doses disponibles sera suffisant, la vaccination sera proposée à toute la population (sauf les femmes enceintes et les moins de 16 ans, qui sont pour le moment exclus de la vaccination par manque de données). Chacun pourra alors, s'il le souhaite, se faire vacciner.

A ce jour, sept lieux ont été identifiés pour cette phase de la campagne, dont l'organisation reste modulable et adaptable en permanence en fonction du nombre de lots reçus et du nombre de personnes inscrites. Par ailleurs, les médecins traitants, cliniques privées et pharmacies, qui auront été particulièrement mobilisées dès le début de la campagne de vaccination pour informer la population et répondre à ses questions, seront alors invités à participer activement au processus de vaccination.

Des informations sur les vaccins proposés sont disponibles sur le site www.infovac.ch, tandis que le site ge.ch renseignera sur l'évolution de la campagne précisant le calendrier de vaccination pour chaque catégorie d'âge. La ligne d'information générale COVID-19 (0800 909 400) répondra également aux questions liées à la vaccination.

A mesure que les lots seront livrés, une communication sera faite par la DGS, informant la population sur les modalités d'inscription, laquelle reste obligatoire si l'on souhaite de faire vacciner. Tout comme pour les tests de dépistage, cette vaccination sera entièrement gratuite.

Plus il y aura de personnes vaccinées, plus vite nous pourrons reprendre le cours normal de nos vies. En attendant, les autorités sanitaires rappellent que les mesures barrières usuelles restent primordiales parallèlement à la vaccination, y compris pour les personnes vaccinées. Et qu'en cas de symptômes, il est essentiel de faire un test de dépistage.

Pour toute information complémentaire (médias uniquement): M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, M. Adrien Bron, directeur général de la santé, Dre Aglaé Tardin, médecin cantonale, et Mme Nathalie Vernaz-Hegi, pharmacienne cantonale, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, directeur de la coopération et de la communication, DSES, T. 079 935 86 75.